



# A la cour des colles

Alors que le garde des Sceaux met médiatiquement au coin les fonctionnaires de son ministère, les bons, mais surtout, les mauvais points continuent d'être distribués.

L'infantilisation ruisselle désormais jusqu'aux professeur·es qui interviennent en détention, car une personne détenue au centre pénitentiaire de Rennes Vezin s'est évadée à l'occasion d'une permission de sortir collective éducative.

Le projet – coconstruit par les personnels du service pénitentiaire d'insertion et de probation et de l'Education Nationale intervenant à la prison - s'inscrivait pourtant en cohérence dans le plan d'exécution de peine des permissionnaires et les cours suivis.

## Une sortie au planétarium : Qui a eu cette idée folle ?!

Une provocation pour le ministre ! Une volonté d'instruire, pour nous professionnel·les.

Là où ce dernier ne veut imposer que des lignes – et des barreaux ! - nous, personnels pénitentiaires et de l'enseignement, œuvrons journalement à proposer, aux personnes confiées, savoirs et instruction car n'en déplaise à Monsieur Darmanin : enseigner ne se résume pas à l'apprentissage des enseignements fondamentaux !

« Les détenus doivent apprendre à lire, à écrire, un métier » dit le Garde des Sceaux.

Il est urgent que le ministre de la Justice revoie sa leçon car de tels propos sur le rôle de l'Education Nationale auprès des personnes détenues sont hors programme !

Pour la **FSU**, l'enseignement vise à acquérir les enseignements fondamentaux, basés sur les programmes de l'Education Nationale, mais pas que ! Les actions proposées par les professeur·es participent à l'instruction et, de ce fait, à l'émancipation de la personne.

N'en déplaise aux tenants du tout répressif, ces activités ne visent pas à provoquer les victimes ou les citoyen·nes.

Au contraire, elles concourent au changement individuel, permettant à l'individu de construire son identité, de dépasser sa situation sociale, tout en lui permettant de s'émanciper et de s'inscrire en acteur conscient dans le monde qui l'entoure, retrouvant ainsi sa place dans notre société.

En demandant à l'Éducation Nationale de se cantonner à la lecture et à l'écriture, au-delà d'outrepasser ses fonctions, le ministre de la justice porte une vision de l'enseignement très réductrice. Si le ministre se veut être à la une, ses visions de l'enseignement et de la probation ne sont pas à la page !

## La **FSU** invite le ministre et le gouvernement à revoir leurs copies !